



CONDITIONS DE VENTE PARTIES PRÉPAYÉES

1. Paiement

Le paiement complet de la banque de parties prépayées doit avoir été fait avant que le bénéficiaire ne puisse les utiliser. Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

2. Utilisation personnelle

Les parties prépayées sont réservées au bénéficiaire désigné lors de l'achat et **ne sont pas transférables**.

3. Plages horaires

Les parties prépayées **ne sont pas fractionnables** en fonction de l'heure du départ.

4. Parties non jouées

Les parties non jouées à la fin de la saison **peuvent être reportées** à l'année suivante au coût de 25 \$ chacune (taxes en sus), à payer avant le 1er mai.

5. Priviléges

Les parties prépayées ne donnent pas droit aux priviléges d'une adhésion.

Les services inclus sont les suivants :

Réservations jusqu'à 5 jours à l'avance au www.golfchampetre.com

Balles de pratique une heure avant le départ (sauf les mardis avant 9h)

Chariot à trois roues Kaddy-Lac® Triton

6. Annulation ou absences

Annulation ou modification en ligne au moins 24 h à l'avance. Une partie sera déduite pour chaque absence non justifiée.

7. Contremarque (rain check)

Si une partie est interrompue plus d'une heure à cause de la météo, un crédit proportionnel aux trous non joués sera émis pour une partie subséquente.

8. Accès aux installations

Le Club peut restreindre occasionnellement l'accès à ses installations sans compensation.

9. Incapacité médicale

En cas d'incapacité médicale, la balance des parties peut être transférée à une autre personne désignée par le bénéficiaire, sur présentation d'un billet médical.

Signature

Nom en lettres moulées

Date